

232.2 97RA

SAVE THE CHILDREN UK
BURKINA FASO

PROJET HYDRAULIQUE
VILLAGEOISE

REGION DU SAHEL

Library
RC International Water
and Sanitation Centre
Tel.: +31 70 30 888 80
Fax: +31 70 35 899 64

RAPPORT DE L'ATELIER SUR LE PROJET
POUR L'APPUI D'UN SYSTEME DE
MAINTENANCE DES POMPES MANUELLES

FACILITATEUR
M. KANTE Ismaïla
Directeur IPD/AOS

DORI, 19 - 21 MARS 1997

232.2-97RA-14630

Table des matières	Page 2
Liste des abréviations/Programme	Page 3
1. CONTEXTE	Page 4
1.1 Introduction	
1.2 Objectifs de l'atelier	
2. METHODOLOGIE	Page 5
3. COMMUNICATIONS ET EXPOSÉS	Page 7
3.1 Les documents de base	
3.2 Haut commissariat, Oudalan - M.Diallo	
3.3 PSB/DANIDA - M. GANOU ISSOUFOU	
3.4 DIACFA - M.SIGUE Hubert	
4. ANALYSE DIAGNOSTIQUE	Page 9
4.1 Gestion communautaire	
4.2 ARPS/Dépositaires	
4.3 Les rôles des organismes dans le système de maintenance/réhabilitation des pompes	
4.4 Plenière	
5. PLANIFICATION DU PROJET	Page 13
5.1 Gestion communautaire	
5.2 ARPs/Dépositaires	
5.3 Les rôles des organismes dans le système de maintenance/réhabilitation des pompes	
5.4 L'implication des partenaires	
6. SYSTÈME DE SUIVI DU PROJET DE MAINTENANCE AU SAHEL	Page 18
7. IMPLICATION DES ENFANTS DANS LE PROJET	Page 21
8. CLOTURE DE L'ATELIER	Page 23
ANNEXE 1 LISTE DES PARTICIPANTS	
ANNEXE 2 DISCOURS D'OUVERTURE ET DE CLOTURE	
ANNEXE 3 DOCUMENT DE BASE - POLITIQUE ET STRATEGIES DE LA SCF	
ANNEXE 4 DOCUMENT DE BASE - POLITIQUE DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'EAU	
ANNEXE 5 DOCUMENT DE BASE - LE SYSTÈME DE MAINTENANCE DES POMPES AU SAHEL	

LISTE DES ABBREVIATIONS

ARP	-	Artisan Réparateur des pompes
PSB	-	Programme Sahel Burkinabe
RPD	-	Reseau de pièces détachées
CFD	-	Caisse Française de Développement
DRARA	-	Direction Régionale de l'Agriculture et des Ressources Animales
DREP	-	Direction Régionale du Plan et Coopération
CPE	-	Comité de Point d'Eau
DRH	-	Direction Régionale de l'Hydraulique du Sahel
CSP	-	Comité de Suivi du Projet
RAV	-	Responsable Administratif Villageois

PROGRAMME DE L'ATELIER

	Mercredi 19/4	Jeudi 20/4	Vendredi 21/4
08H00-10H00	- cérémonie d'ouverture - informations administratives - présentation du programme de l'atelier	analyse des objectifs du projet	...Définition du système de suivi - analyse du partenariat - synthèse sur la situation des enfants
10H00	Pause	Pause	Pause
10H30-12H30	Exposes :SCF et partenaires	Plan d'activites 1997	Clotûre de l'atelier
15H30-16H30	Analyse/ diagnostic en petits groupes	Présentation résultats des commissions	
16H30	Pause	Pause	
16H45-18H00	Analyse/ diagnostic Mise en commun	Définition du système de suivi/évaluation du projet	

1. CONTEXTE

Du 19 au 21 Mars 1997, un atelier sur le Développement du Système de Maintenance des Pompes Manuelles au Sahel a été organisé dans les locaux des services la Direction de l'Action Sociale et de la Famille à Dori.

1.1 Introduction

Save The Children Fund (UK) en tant qu'institution internationale est engagée dans sa totalité dans un processus interne de réexamen de son programme d'intervention dans les pays bénéficiaires. La préoccupation essentielle est d'arriver à centrer d'avantage les interventions sur l'enfant tout en demeurant dans un processus de développement. Cette vision doit intervenir en tant que catalyseur dans le processus et la dynamique de recherche du bien être des enfants; et exclut donc toute substitution de SCF à ses partenaires dans le programme.

Dans le passé, SCF (UK) a souvent pris une approche flexible et ouverte par rapport aux projets de développement sans prendre assez en considération les points de vue des groupes cibles et des partenaires de développement. Cette situation n'a pas permis le développement d'opportunités d'apprentissage. Aujourd'hui SCF est en train de faire une revue critique de ses projets afin d'assurer qu'ils soient basés sur des hypothèses solides, des objectifs pertinents et mesurables, des indicateurs réalistes.

En outre, une autre considération actuelle des projets est l'importance dorénavant accordée à la participation et à l'implication à tous les niveaux, de tous les partenaires bénéficiaires directs ou indirects des projets, l'apprentissage des leçons d'expériences et les bénéfices que tirent les enfants des projets.

Cet atelier, initié avec la Direction Régionale de l'Hydraulique du Sahel, a permis aux différents partenaires, intervenants et acteurs dans le domaine de l'hydraulique villageoise au sahel d'analyser le niveau de maintenance actuel des pompes manuelles dans la région et d'envisager une implication effective dans le développement du système de maintenance des équipements hydrauliques.

La poursuite du projet sur une période de 3 ans avec un co-financement de l'Union Européenne devrait permettre d'atteindre les objectifs suivants, lesquels ont évolué au regard de l'expérience récente et de la contribution des différents partenaires à l'issue de cet atelier.

1.2 Objectifs de l'atelier

Le principal objectif de l'atelier est d'obtenir des différents partenaires de SCF(UK), leur contribution et appui dans la réflexion sur le projet en vue de leur implication pour les interventions futures.

Plus spécifiquement, il s'agira,

- de faire une analyse de la situation de maintenance des pompes manuelles au sahel et des interventions passées de la SCF(UK) dans le domaine de l'hydraulique,
- revoir les objectifs et activités actuels du projet au regard des attentes de tous les partenaires et de la philosophie de SCF(UK). Cela permettra de mettre en exergue les constats, les hypothèses et autres suggestions de l'analyse afin d'identifier les points d'intérêt pour apprentissage,
- de rendre explicite la philosophie de SCF(UK) à travers sa mission et son but en tant qu'ONG de soutien à l'enfance,
- de considérer les moyens de montrer comment et en quoi le projet contribue à aider l'enfance dans la région,
- de recommander les activités et les indicateurs clés à partir des objectifs définis,
- d'identifier les éléments du programme qui peuvent donner des opportunités pour une meilleure collaboration entre les partenaires de développement,
- développer un mécanisme formel pour le suivi du projet par les représentants des différents partenaires et groupes cibles.

2. METHODOLOGIE

La methodologie était développée par le consultant avec SCF. Une liste aussi exhaustive que possible des personnes et institutions concernées par le projet a été dressée. Un cota de participants par groupes ou structures ou institutions a permis d'arrêter la liste finale des personnes à inviter à l'atelier. Les participants sont divisés en 6 groupes, les structures étatiques, les bailleurs, les ARPs, le secteur privé, les ONGs, les communautés.

Pour atteindre ses objectifs spécifiques, l'atelier de la SCF/DRH et de leurs partenaires sur le système du maintenance des pompes au Sahel s'est déroulé selon les étapes suivantes.

2.1 Mise à niveau informationnelle des participants à travers deux séries d'exposés suivies d'échanges:

2.1.1 Exposés SCF/DRH

- philosophie et nouvelles approches de la SCF,
- politique Nationale et Régionale de l'eau
- analyse de la situation de la maintenance du système d'approvisionnement en eau potable au Sahel et les éléments de base du nouveau projet triennal de SCF/UK,
- éléments d'analyse de l'implication des enfants et des jeunes dans le projet et de l'impact du système de maintenance sur la situation de ce groupe cible privilégié de SCF.

2.1.2 Exposés des partenaires du projet SCF/DRH pour partager leurs expériences dans le secteur de l'eau et du système de maintenance des pompes :- exposé d'un Haut-Commissariat

- exposé d'un projet du Programme Sahel Burkinabe
- exposé d'une ONG ou entreprise, secteur privé

2.2 Diagnostic collectif

Il s'agissait, pour les participants, à travers des échanges sur les informations livrées, de procéder à un diagnostic participatif pour identifier les problèmes majeurs qui caractérisent le système de maintenance en relation avec les 5 domaines-clés que sont:

- la gestion des points d'eau,
- le système Artisans Réparateurs,
- le réseau des pièces de réchange,
- le système de réhabilitation des pompes,
- le système de développement institutionnel (appui de la DRH, cadre de partenariat, etc)

Des petits groupes de travail ont fait un diagnostic thématique approfondi qui a été suivi d'une mise en commun.

2.3 Planification du Projet

A partir du diagnostic et des objectifs majeurs du projet triennal SCF/UK, les participants ont travaillé à:

- identifier les activités pour le plan d'opération 1997,
- identifier les indicateurs de performance ainsi que les sources et moyens de vérification,
- identifier les hypothèses importantes pour le succès du projet,
- définir un système de suivi/évaluation opérationnel pour le projet et l'ensemble des partenaires.

2.4 Cadre de partenariat

Dans le nouveau projet, la SCF/UK attache une importance toute particulière à l'implication et la participation à tous les niveaux de tous les partenaires, bénéficiaires directs et indirects du projet depuis la conception, l'exécution jusqu'au suivi-évaluation.

L'atelier pourrait dégager les éléments d'un "contrat" de collaboration avec des engagements réciproques et un partage de responsabilités dans le cadre d'échanges en séance plénière.

2.5 L'implication et l'impact du projet sur les enfants.

Il s'agit ici de reprendre toutes les idées qui ont émergé tout au long des travaux pour arriver à une systématisation des éléments-clés à suivre dans le projet en vue de concrétiser cette problématique dans le projet.

En conclusion, les objectifs de l'atelier, la démarche méthodologique, participative, le nombre important de participants (40) sont autant de facteurs qui ont exigé de chaque participant une disponibilité et une forte implication.

3. COMMUNICATIONS

3.1 Documents de base

Trois documents ont été présentés sur:

- la politique de SCF,
- la politique nationale en hydraulique villageoise
- le système de maintenance des pompes

Les textes des documents sont en annexes 3,4 et 5.

3.2 Mr. DIALLO Nouhoun/ Haut Commissariat Oudalan,

Après avoir présenté la Province de l'Oudalan, Mr. DIALLO Nouhoun a apprécié les efforts faits par la SCF(UK) dans le volet de l'hydraulique dans la dite province. Pour lui les difficultés majeures sont liées au non suivi des comités de points d'eau et souhaiterait que l'Administration soit plus impliquée ; par ailleurs celle-ci ne reçoit pas assez d'informations sur le fonctionnement des structures mises en place par les programmes d'hydraulique qui du reste n'ont pas de statut juridique.

Quel pourrait être le rôle de l'Administration ? M. BA Amadou (Responsable Administratif Villageois (RAV) et membre d'un comité de point d'eau) a dit que l'administration ne peut pas être directement impliquée à cause du nombre des points d'eau mais il est important que l'information sur l'état et la gestion des points d'eau circule.

Parmi les difficultés, la non disponibilité des pièces de rechange ne facilite pas le travail des ARPS.

3.3 Communication de : Mr. GANOU ISSOUFOU, PSB/DANIDA

Il ressort de l'exposé que le projet PSB/DANIDA s'est orienté essentiellement dans la gestion des terroirs, mais les volets comme l'éducation, la santé, et l'hydraulique ont été pris en compte dans les réalisations. En ce qui concerne les acquis du projet, il a cité la réalisation de puits busés, de quelques nouveaux forages, des boullis, la rehabilitation d'anciens forages et la refecton de quelques retenues d'eau. Il est à noter que l'hydraulique pastorale est privilégiée dans les types d'ouvrages exécutés au niveau du projet qui estime que l'eau constitue un maillon spécifique dans la gestion des terroirs.

Il a été fait cas des difficultés rencontrées par le projet en matière de maintenance des pompes: non disponibilité de pièces de rechange (accentué par le difficulté d'accès pendant l'hivernage), la faible organisation des ARP (zone du Yaga), rattachement des CPE au CGVT, la non connaissance par les CPE de la tarification des ARP.

Il a approfondi l'appui donné à la réhabilitation des pompes. S'il y a un village qui ne peut pas faire la réparation de leur pompe il peut recevoir une assistance du projet mais en donnant une petite contribution. La contribution varie selon la capacité du village.

Avant de se prêter aux questions, Mr. GANOU a donné quelques informations sur le nouveau projet Danois qui prévoit entre autres un fond d'investissement en matière d'hydraulique villageoise.

M. BOLY Mamoudou de GTZ a ajouté que la GTZ fait le même type de travail et c'est l'élément hydraulique du Comité de Gestion qui prend en charge la gestion des points d'eau. Ils ont constaté qu'il y a un problème avec le nombre des pannes. Ils interviennent principalement dans l'hydraulique agricole.

3.4 M.SIGUE Hubert - DIACFA

Selon les statistiques, les pompes ABI & DIACFA sont majoritaires au Sahel. Cela va entraîner si ce n'est pas le cas déjà (Oudalan) des difficultés d'approvisionnement et de gestion des pièces de rechange des dites marques.

DIACFA, avec la décentralisation de son réseau de pièces de rechange à travers vingt (20) points de vente, rencontre les difficultés suivantes :

- le choix des dépositaires lié à des critères d'aptitude et de disponibilité,
- les cas de détournements et de thésaurisation,
- le maintien de l'équilibre entre l'offre et la demande,

Ces difficultés seront exposées lors d'un atelier organisé par DIACFA avec tous les dépositaires. Il a été fait cas également par le fournisseur des risques d'une décentralisation excessive qui peut avoir pour conséquences le désintérêt des revendeurs, le surencherissement des coûts des pièces de rechange etc...

DIACFA a également rappelé que le système de stock de pièces de rechange auprès des ARP n'a pas marché ; ces derniers n'ont plus renouvelé et ont gardé l'argent par devers eux.

Il y a eu quelques questions sur la disponibilité des pièces et la responsabilité de DIACFA pour assurer cette disponibilité en rapport avec le contrat de fourniture des pompes pour le projet récent appuyé par la CFD. M.SIGUE a répondu que DIACFA a toujours une obligation et prendra en compte tous ces aspects dans la nouvelle orientation de ces points de vente. M. Kanté a ajouté qu'on ne peut pas demander à une entreprise de continuer une obligation d'appuyer le marché pendant plusieurs années. A la fin il faut que le marché continue sans subvention par le secteur privé.

4. L'ANALYSE DIAGNOSTIQUE

M.Kanté a mené un analyse globale des éléments des communications et est arriver aux points suivants:

La préoccupation essentielle en mettant en place ce projet de maintenance (le but du projet) est d'assurer la perennité du fonctionnement du service d'Approvisionnement en Eau Potable avec une implication et un impact maximal sur les enfants.

Pour ce faire nous devons rendre operationnel les 5 dimensions suivantes:

- la gestion communautaire des points d'eau,
- le système des artisans réparateurs,
- le reseau des pièces de réchange
- le système de réhabilitation des pompes
- le système de développement institutionnel

Les points importants dans la Politique Nationale de l'Eau:

- le traitement équitable des usagers
- le développement harmonieux des régions
- le respect des normes d'utilisation des eaux
- la responsabilisation des usagers
- la cooperation inter-regionale et internationale

Les points important du travail de SCF/UK:

- travailler avec les structures existantes
- eviter une dependance par rapport à SCF
- assurer la perennité du système

Les participants s'étaient divisés en 3 groupes pour faire une analyse diagnostique du système de maintenance.

4.1 GROUPE I - GESTION COMMUNAUTAIRE

CONSTAT - Le fonctionnement du CPE est faible

- CAUSES
- . le CPE n'est pas représentatif,
 - . cumul de fonctions par quelques membres,
 - . problème de l'implication de l'Association,
 - . insuffisance d'informations des structures d'appui et de formation dans la mise en place des CPE,
 - . absence de statut juridique du CPE,
 - . non implication des femmes dans le contrôle des CPE
 - . difficulté de collecte des cotisations,
 - . absence de règlement intérieur sur la gestion et l'hygiène,
 - . non tenue de documents de gestion des points d'eau.
 - . l'irrégularité du suivi externe,
 - . problème d'évaluation et renouvellement des membres des CPE.

CONSTAT - Faible motivation pour la gestion des CPE

- CAUSES . La motivation de la demande doit répondre à un besoin exprimé,
- . le communauté n'est pas bien impliquée dans le choix du site,
 - . perception limitée des villageois dans la gestion du bien communautaire.
 - . insuffisance de sensibilisation préliminaire

CONSTAT - Faible participation de la femme et de l'enfant

- CAUSES . Absence de l'implication des enfants dans la gestion et un manque d'informations de l'impact des points d'eau sur la vie des enfants,
- . faible reconnaissance du rôle important de la femme,
 - . difficulté d'impliquer l'enfant.

4.2 GROUPE II : ARP / DEPOSITAIRES

4.2.1 ARP CONSTATS :

- manque de moyen de déplacement adéquat,
- faible coût des prestations,
- manque de matériel et technique de repêchage,
- manque de soutien de la part de l'Administration,
- manque d'information technique sur les ouvrages,
- insuffisance de compétence de quelques ARP,
- difficulté de recouvrement des frais de réparations,
- non disponibilité immédiate des pièces de rechange,
- vieillissement du parc,
- concurrence déloyale/anarchique des autres intervenants.
- manque de volanté des ARPs de s'investir dans l'équipement
- manque d'investissement dans l'équipement au niveau village.

ARP CAUSES :

- manque de moyens financiers des ARP,
- manque de soutien des partenaires,
- pressions sociales,
- sous estimation du problème,
- manque de concertation entre les différents démembrements de l'association et des projets,
- manque de circulation d'informations entre ARP et structures d'appui,
- faible niveau d'instruction des ARP,
- compétence des ARP,
- aptitude à la formation des ARP,
- manque de volonté au niveau du village.

4.2.2 DEPOSITAIRES

CONSTATS	CAUSES
.Mauvaise qualité des pièces de rechange .Non disponibilité des pièces de rechange .Rupture de stock .Insuffisance des dépôts	- Marchés parallèles - Non représentation de certaines marques de pompes dans la région - Insuffisance des stocks nationaux et régionaux - Capacité financière d'investissement limitée des déposataires - Allongement des procédés administratifs - Difficulté de maîtrise de la demande par les déposataires et les fournisseurs - Incompétence de certains déposataires - Insuffisance de la décentralisation des dépôts - L'indifférence et le risque de démobilité par les déposataires - Surcoût financier de gestion

4.3 GROUPE III - REHABILITATION DES POMPES ET LES ROLES DES ORGANISMES DANS LE SYSTEME DE MAINTENANCE

4.3.1 REHABILITATION

CONSTAT - La réhabilitation est nécessaire même si la maintenance est bonne avec une prolongation de délai de 10 ans. (Si l'âge d'une pompe est de 10 ans, 180 ont besoin d'une réhabilitation par an).

- coût élevé de la réhabilitation,
- non concertation des intervenants sur la réparation des pompes,
- le contrôle technique n'est pas toujours satisfaisant.
- la contribution de la population est spécifiée dans le politique nationale qui prévoit pour un désengagement total à terme avec un projet de sensibilisation pour l'ouverture des comptes des CPE).

4.3.2 LES ROLES DES ORGANISMES

Il a été constaté que la DRH a un rôle important à jouer dans le système de maintenance.

- la coordination des intervenants
- la gestion et la propagation d'information
- recherche de financement des projets
- organisation d'une concertation régulière avec les partenaires
- sensibilisation des populations sur le désengagement de l'appui

Rôle des associations ARPs

- . renforcement du professionnalisme des ARPs
- . amélioration de l'efficacité de leur travail

Les bailleurs (SCF/PSB/organismes multilatéraux/autres ONG)

. appuyer les différents éléments du système en vue de les renforcer.

4.4 Resume par theme de groupe

Un exercice a été fait en plénière afin de distiller les résultats du diagnostic de chaque groupe.

GROUPE 1. Insuffisance en implication et participation de tous les acteurs pendant la conception, l'exécution et la gestion des points d'eau et l'inadéquation des voies et moyens d'intervention.

GROUPE 2. Sous-professionnalisme (technique, organisationnel, financier) des ARP et RPD et une insuffisance de coordination et d'appui des autres acteurs du système (fournisseurs, fabricants, association, projet, ONG).

GROUPE 3. Insuffisante coordination et concertation entre les partenaires du secteur hydraulique villageoise au Sahel et mauvaise estimation des capacités et de la volonté de financement des infrastructures par les principaux acteurs.

5. COMPARAISON AVEC LES OBJECTIFS DU NOUVEAU PROGRAMME D'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE

Les objectifs pour la prochaine phase du projet sont les suivants:-

- Elaborer des meilleures méthodes d'intervention pour tous les différents éléments du projet dont un système adéquat de réhabilitation de pompes.
- Améliorer le niveau de gestion des points d'eau villageois en mettant l'accent sur la participation accrue des femmes et des enfants.
- Améliorer la compétence et l'organisation des artisans réparateurs de pompes pour qu'ils puissent faire face aux pannes et effectuer les réparations,
- Accroître l'engagement institutionnel du Ministère de l'Environnement et de l'Eau et en particulier, l'appui pratique de la Direction Regionale de l'Hydraulique du Sahel au système de maintenance,
- Améliorer à long terme la disponibilité des pièces de réchange dans la région du Sahel,
- Accroître l'appui des différentes organisations de développement de la région dans le système de maintenance,
- Participer au processus d'élaboration d'une politique de développement du secteur et encourager le passage à la décentralisation avec un contrôle accru de la gestion du système d'eau au niveau régional et local.

Les objectifs étaient divisés en 3 groupes et il a été demandé aux participants pour chaque objectif de faire le travail suivant:-

- Deux indicateurs qui permettent de mesurer la réalisation de l'objectif ;
- Identifier les activités à mener pour l'année 1997 et de spécifier : Quoi ? Quand ? Qui ? Moyen?

5.1 GROUPE 1 Activités

OBJECTIF : Améliorer le niveau de gestion des PE villageois

(Indicateurs - rentrée des contributions financières
- régularité des réunions)

ACTIVITES	PERIODE	RESPONSABLES	MOYENS
Information/sensibilisation sur la gestion des points d'eau	permanent et sur toute les activités	Services techn. (ONG, projets, ARP)	-Visites (suivi et expérience) - Sketch - Radio
Elaboration d'un règlement intérieur	A partir d'Avril 1997	Agent de groupement villageois avec SCF/DRH /population	Réglementation Intérieur tient compte de la spécificité du milieu, rôle de la femme, expérience des ONG
Mise en place et dynamisation des CPE	A partir de Septembre/ Decembre 1997	Agents de groupement villageois avec SCF/DRH /population administration	Animation à partir des expériences d'autres intervenants
Formation des CPE dans l'organisation et gestion	Mai	Partenaires formant les membres les CPE	Support pédagogique adapté, moyens financiers
Suivi et appui des activités et évaluation	Suivi permanent	DRH, SCF, autres partenaires. Evaluation avec participation par population	Appui de la DRH des autres partenaires

5.2 GROUPE II Activités

OBJECTIFS

. Améliorer la compétence et l'organisation des réparateurs de pompes pour qu'ils puissent faire face aux pannes et effectuer les réparations,

. Améliorer à long terme la disponibilité des pièces de réchange dans la région du Sahel,

ACTIVITES	PERIODE	RESPON-SABLES	MOYENS	INDICATEURS
Formation technique au profit des ARP	Avril-Mai 97	DRH/SCF	SCF	Baisse du pourcentage des rûpechages des pompes
Développement d'un système d'information sur le système de maintenance	> Mai	DRH & parten.	SCF & parten.	Amélioration des taux/ délai de recouvrement
Etude socio-économique sur les revenus des ARPs	> Mai	SCF / DRH	SCF / DRH	Résultats de l'étude exploitable et disponible
Décentralisation du stock de sécurité	Oct 97	DRH	DRH	Baisse de la demande des pièces de réchange au niveau du stock de sécurité

5.3 GROUPE III - Activités

OBJECTIFS

. Elaborer des meilleures méthodes d'intervention pour tous les différents éléments du projet dont un système adéquat de réhabilitation de pompes.

. Accroître l'engagement institutionnel du Ministère de l'Environnement et de l'Eau et en particulier, l'appui pratique de la Direction Regionale de l'Hydraulique du Sahel au système de maintenance,

. Accroître l'appui des différents organisations de développement de la région dans le système de maintenance,

. Participer au processus d'élaboration d'une politique de développement du secteur et encourager le passage à la décentralisation avec un contrôle accrue de la gestion du système d'eau au niveau régional et local.

ACTIVITES	PERIODE	RESPON-SABLES	MOYENS
-Réhabilitation de 25 Pompes	Sept/Déc.97	SCF/DRH	25 millions SCF/UE/DRH
-Elaboration d'un nouveau canevas d'intervention	Mai/Juin 97	SCF/DRH	PM SCF/DRH
- Développement d'un système de collecte de données, traitement et mise en place de banque de données	Avril/Déc.97	DRH	SCF/DRH
-Informers les partenaires et tenue de la lère rencontre de concertation	Juin/Sept.97	DRH/SCF	SCF/DRH
-Elaboration de rapport de synthèse des expériences de SCF	Année 1998	SCF	PM

5.4 Discussion sur l'implication des partenaires

A l'issue de l'élaboration, en plénière, du système de suivi du projet de maintenance au sahel par tous les participants, le facilitateur a noté que la plupart des tâches/objectifs seront sous la responsabilité de la SCF et de la DRH alors que dans le principe d'intégration des activités, les autres partenaires qui interviennent dans le secteur de l'eau ont un engagement moral d'assister le projet et particulièrement si le projet est actif dans la même zone.

Cette observation a suscité une vive discussion autour de la responsabilité des partenaires et de l'implication de chacun. Toute fois il a été retenu que le comité de suivi du projet qui sera mis en place sera un cadre approprié pour aborder ces aspects notamment permettre à tous les partenaires concernés par le suivi de jouer leur rôle en temps opportun.

6. SYSTEME DE SUIVI DU PROJET DE MAINTENANCE AU SAHEL

Principaux acteurs impliqués ou à impliquer dans le projet:

- artisans réparateurs/associations des ARPs
- dépositaires et fournisseurs des pièces de réchange
- comités de point d'eau
- bailleurs externes
- administration
- projets
- institutions financières
- ONG
- DRH/Santé/DRARA/DREP/Action Sociale
- SCF
- entreprises privées des prestations de services

Le troisième jour les participants ont développé un système de suivi pour le déroulement du projet.

TABLEAU - SYSTEME DE SUIVI

Quelle informations à recherchées	Indicateurs	Où trouver l'informat°	Comment collect. l'inf. (outils et méthodes)	A qui est destiné l'informat°	Qui doit faire quoi?		
					Collecte	Traitement	Coordinati
Type de formation/ information/ sensibilisation et impact	<ul style="list-style-type: none"> -Public cible (nombre et qualité) -Nombre de sessions organisées -Thèmes traités -Organisme de formation -les acquis de la formation -Application sur le terrain 	<ul style="list-style-type: none"> -Villages -Services concernés -Centre de formation 	<ul style="list-style-type: none"> -Rapports d'exécution -Evaluation -Observations -Fiches de suivi - entretien/ interviews 	DRH/SCF DGH, Admin,CPE, Ass.ARP, Services techniques	SCF, Agents d'exécution	SCF/DRH	Comité de suivi du projet (à mettre en place)
Implication des population et des CPE dans la gestion des points d'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de CPE fonctionnels - Représentation et représentativité des femmes -Affluence aux points d'eau en hivernage -Taux de cotisation/ utilisation -Degré entretien/ hygiène 	<ul style="list-style-type: none"> - Villages, Institutions financières - Services d'appui 	<ul style="list-style-type: none"> -Documents de gestion (CPE) -Rapports des agents 	DRH/SCF Projet appui de la DGH, ONG/projet/ Admin locale Population ARP/DPR	Agents d'exécution CPE/SCF,	SCF/DRH	C.S.P

TABLEAU - SYSTEME DE SUIVI (SUITE)

Quelle information recherchées	Indicateurs	Où trouver l'informat°	Comment collecter l'inf. (outils et méthodes)	A qui est destiné l'informat°	Qui doit faire quoi?		
					Collecte	Traitement	Coordinati
Concertation et coordination des partenaires	-Tenue régulière des réunions -Nbre de partenaires -Décisions prises et appliquées	- DREP - DRH - Administr. - projet	-Compte rendus -Evaluations	-Admin centrale et provinciale -DREP et Services techniques -Partenaires financières -Projets/ONG -Fournisseur fabricants	- DREP - DRH	- DREP - DRH	Cadre de concertati
Etat du parc des pompes	-Type de panne -Taux de panne -Durée des pannes -Age du parc -Type de pompe -Coût de maintenance -Qualité aménagement -Délai réparation -qualité du forage	-Villages Associations ARP -DRH -Autres intervenants dans le secteur	-Enquête -Observ. -rapports ARP, -Agents d'exécution, CPE	Association des ARP -Fournisseur /fabricants -Projets et autres inter venants -administr. /elus - DREP - SCF/DRH -population	Ass. des ARP -DRH et agts d'exécution (Santé, Eau) -Fournisseur et fabricant	DRH/SCF	C.S.P

7. FOCALISATION SUR L'ENFANT ET L'IMPACT DU PROJET HYDRAULIQUE VILLAGEOISE SUR LES DROITS DE L'ENFANT

La nouvelle orientation du projet qui vise la focalisation des activités sur l'enfant a été introduite par Mr. Tom SKITT. Les approches et la stratégie ne sont pas encore bien définies mais seront développées au fur et à mesure de l'évolution du projet.

Les questions suivantes sont identifiées pour discussion:

- quel est l'impact du projet sur les enfants?
- quels rôles les enfants peuvent jouer dans le projet?

Un exercice sur les CHAINES D'HYPOTHÈSES a été présenté comme exemple d'une situation donnée comment aboutir à un meilleur impact sur les enfants et à chaque étape/hypothèse, il y a lieu de déterminer des indicateurs.

Comité de point d'eau fonctionnel contribuera à

...la participation des enfants dans la gestion de la pompe contribuera à...

...une meilleure utilisation de la pompe et une diminution des pannes contribuera à

(avec un ARP fonctionnel)

(avec un dépositaire fonctionnel)

...l'eau potable disponible contribuera à....

...plus grande de quantité d'eau potable consommée par les enfants contribuera à....

...et une réduction de la corvée d'eau contribuera à..

...diminution des maladies hydriques des enfants contribuera à.....

...gain de temps pour autres activités (jeux, éducation, activités productives) contribuera à.....

...des enfants plus épanouis.

Il s'en est suivi une discussion sur la définition de l'enfant: on peut retenir que la déclaration sur les droits de l'enfant situe la période de l'enfance de la naissance jusqu'à l'âge de dix huit ans, mais dans le contexte du Burkina, il y a lieu de tenir compte des différences culturelles (mariage précoce, exigence et éducation familiale pour le travail des enfants contribuant au bien être de la famille) ; on a également besoin de prendre en compte les enfants avant la naissance.

L'approche sur la focalisation des enfants est prise en compte par la Convention des Droits de l'Enfant signée par le Burkina Faso. L'interprétation de la convention doit tenir compte des réalités socio-culturelles du milieu.

Un bref exposé a été fait par Mme. Sue Wardell, Directrice de SCF pour l'Afrique de l'Ouest et Australe. Assurer les impacts maximales sur les enfants devrait guider les actions à venir au niveau de SCF(UK). Il faudrait faire attention aux résultats parfois non prévus ; un exemple illustre ce cas dans un projet d'hydraulique villageois SCF au Malawi avec la réalisation de nouveaux forages et la formation des comités de points d'eau ; les objectifs visés étaient l'augmentation de la disponibilité de l'eau potable devant contribuer à l'amélioration de la vie des enfants ; une étude après l'installation des pompes a montré que les enfants étaient plus occupés à transporter l'eau qu'auparavant, car la demande pour l'eau a augmenté et aggravée par le fait que les adultes ont eu une tendance à s'occuper de moins en moins du puisage de l'eau.

En outre les enfants ont continué à consommer l'eau de surface car les seuls endroits où ils pouvaient s'amuser sans l'intervention des adultes, étaient éloignés du village. Cet exemple n'est pas une preuve que l'impact du projet est négatif mais montre comment on doit toujours viser l'impact maximal sur les enfants.

Il a été proposé également lors des discussions de développer les données par tranches d'âge de : 0 à 05 ans - 05 à 12 ans et de 13 à 18 ans. Il y a toujours des soucis de la part des participants sur la définition de l'enfant dans la tranche de 13 à 18 ans par exemple ; une fille peut se marier et avoir deux enfants avant 18 ans.

Par ailleurs l'approche visant à renforcer les droits de l'enfant doit tenir compte de la sensibilité des communautés particulièrement dans le cas du travail des enfants et les possibilités pour l'enfant de refuser de faire une tâche. Mme. la Directrice (SUE Wardell), a aussi exprimé le souci d'impliquer les enfants dans la gestion des points d'eau en leur confiant quelques responsabilités.

Mme. DIALLO (Bani) partage cette initiative car selon ses constats les enfants sont souvent à l'origine des pannes en pratiquant une mauvaise manipulation. M. N'ZOMBIE émet quelques réserves sur les possibilités d'implication et estime qu'il est important de rechercher tous les éléments liés avec les enfants : la gestion, l'utilisation, l'impact sur leur vie.

Une discussion a porté sur comment développer les contacts avec les enfants : le secteur de l'éducation formelle n'était pas très développé, l'école coranique peut être un point d'intervention ; en effet les conditions de vie des enfants dans les écoles coraniques sont moins connues et peuvent être des éléments de recherche pour SCF (UK).

Au niveau de SCF(UK), il y a deux objectifs particuliers dans la nouvelle stratégie :

- la mise en valeur des droits de l'enfant,
- l'efficacité des interventions sur l'amélioration de la vie des enfants.

8. CLÔTURE DE L'ATELIER

8.1 Synthèse du facilitateur

Le facilitateur a fait un récapitulatif des deux jours et demi de l'atelier et a reconnu avec les participants que presque tous les objectifs ont été atteints. Il a notamment observé que le temps a fait défaut et l'exercice pour le développement du projet a bousculé les uns et les autres ; néanmoins il y a lieu d'être rassuré sur la connaissance des objectifs du projet du fait de la présence et de la participation d'un grand nombre de partenaires de développement. Pour lui cela constitue une base pour le développement du système déjà mis en place par SCF(UK)/DRH.

Le facilitateur a remercié les participants pour leur contribution et leur disponibilité tout le long de l'atelier, a apprécié tout leurs intérêts sur les questions abordées. Cela s'apparente à un engagement moral et un défi à relever conclura-t-il.

8.2 Remerciement du coordonnateur HV

M. Skitt a remercié tout le monde pour leur participation et a exprimé sa satisfaction par rapport au déroulement de l'atelier. Il a remercié particulièrement le facilitateur avec qui SCF a développé une bonne collaboration pendant les trois années passées, le Directeur de l'Action Sociale pour l'assistance pratique et l'utilisation des équipements, et les communicateurs. Il attend maintenant la mise en place du comité de concertation et de suivi et de travailler bientôt avec les participants à l'atelier.

ANNEXE I : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER

Nom et Prénoms	Services/Provenances
<p>Mme. DIARRA Justine Mrs. N'ZOMBIE Zounoubaté DABAL Idrissa RIMTOUMDA Cyrille SWENNENHUIS Jos COMPAORE Zakari TRAORE Siaka/Prosper DIALLO Nouhoun DEMBELE René DIALLO Fadima DICKO Hamidou Moussa El Hadj Hama Boukary Hamidou AMADOU BA Hamidou Amadou KONFE Mamadi GANOU Issoufou BOLY Mamoudou KAFANDO Ambroise SAGNON Awa Hama Hamidou DERA Ali SIGUE Hubert MAIGA Aldjouma SAWADOGO Paul Oumarou Boureima OUEDRAOGO Mahama MAIGA Daouda DICKO Hama Guédé Boubacar Hama DICKO Boukary Madina QUERRE DIALLO Hamadou CISSE Moussa Boureima Boukary Hama Oumarou Kodjo OUEDRAOGO Boureima Tom SKITT BARY Ibrahim SUE Wardell Chris THORNTON KANTE Ismaïla</p> <p>(41 Participants)</p>	<p>Direction Général de l'Hyd. Direction Régionale de l'Hydraulique du Sahel Direction Régionale de la Santé Direction Régionale du Plan Dir. Rég. de l'Agric./Élevage Haut Commissariat Sèno Haut Commissariat Oudalan Haut Commissariat Yaga Représentante CPE/SENO Représentant CPE/SENO Représentant CPE/Yaga Représentant CPE/Yaga Représentant CPE/Soum Représentant CPE/Soum PSB/UNSO/Sèno-Yaga PSB/GTZ/SENO PSB/Pays Bas/Oudalan CIDR/Soum UFC/Sèno APICOMA DIACFA ACORD Dépositaire/Sèno/ pièces DIACFA Dépositaire/Yaga, UPF/Association ARP/Oudalan UPF/Association ARP/Oudalan Représentant de l'Ass. ARP/Sèno Représentant de l'Ass. ARP/Yaga Représentant de l'Ass. ARP/Soum Stagiaire, Univ. de Bordeaux AIB/Sèno APESS, Sèno SCF(UK) SCF(UK) SCF(UK) SCF(UK) SCF(UK) SCF(UK) DIRECTRICE Régionale SCF(UK), Londres Représentant SCF(UK) Bur. Faso Facilitateur de l'atelier,</p>

ANNEXE 2. DISCOURS D'OUVERTURE ET DE CLOTURE
HAUT COMMISSAIRE DU SENEGAL

Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à tous ceux qui ont répondu à cette invitation pour apporter leur contribution aux travaux du présent atelier dont le thème est: DEVELOPPEMENT DU PROJET DE MAINTENANCE DES POMPES MANUELLES AU SAHEL,

Mesdames et Messieurs,

Le secteur de l'eau, plus spécifiquement l'approvisionnement en eau potable des populations rurales, constitue une des préoccupations majeures et prioritaires des pouvoirs publics, des bailleurs de fonds et des partenaires au développement.

L'eau c'est la vie et la baisse continue de la nappe phréatique due aux déficits cumulés ces dernières années, les exigences de l'amélioration des conditions sanitaires et de vie des populations rurales rendent celles-ci de plus en plus dépendante des points d'eau modernes dont l'inventaire a dénombré environ 1800 pompes manuelles dont 26% non fonctionnelles.

La politique en matière de maintenance se traduit à travers les grands axes suivants :

- la prise en charge des coûts récurrents par les utilisateurs,
- la mise en place de réseau d'artisans réparateurs,
- la décentralisation des dépôts de pièces de rechange,

Si le système de maintenance repose sur ces trois axes, sa pérennité exige une plus grande implication de tous les acteurs ici présents, car nous sommes interpellés par les interrogations suivantes :

- comment améliorer la gestion des points d'eau afin que la prise en charge par les communautés soit effective en mettant l'accent sur la participation de la femme.
- comment améliorer la compétence et l'organisation des artisans réparateurs,
- comment assurer à long terme la disponibilité permanente des pièces de rechange dans la région du sahel.

Mesdames et Messieurs,

Je ne doute pas un instant que vous saurez mettre à profit vos expériences pour trouver les solutions adéquates à ces interrogations. La pérennité du système de maintenance des pompes manuelles dépendra des bases que vous lui donnerez lors du présent atelier.

Je pense que l'importance de la question doit nous mobiliser tous, responsables de services techniques et de projets, d'ONG, autorités administratives et bailleurs de fonds pour harmoniser nos points de vue et apporter une contribution inestimable au mieux être des populations du sahel en général et particulièrement des femmes et des enfants qui constituent la couche la plus fragilisée.

Je voudrais avant de terminer, exprimer mes sentiments de reconnaissance à la SCF(UK) et à la Direction Régionale de l'Hydraulique du Sahel dont les appuis ont rendu possible la tenue du présent atelier.

Je remercie d'avance tous les partenaires au développement ici présents pour leur participation si précieuse à ces travaux. Tout en vous souhaitant plein succès, je déclare ouvert l'atelier sur le DEVELOPPEMENT DU PROJET DE MAINTENANCE DES POMPES MANUELLES AU SAHEL. Je vous remercie!

- - - - -

DISCOURS DE CLOTURE - HAUT COMMISSAIRE DU SÉNO

- Mrs. le Secrétaire Général de la Province du Sèno,
le Chef de corps du 1er Ric,
le Commandant du Groupement de Gendarmerie,
le Directeur Régional de la Police Nationale,
- Mme La Directrice Régionale de la SCF(UK) pour l'Afrique de l'Ouest et Australe,
- Mrs. Le Directeur de la SCF (UK) pour le Burkina,
Les Directeurs Régionaux,
Les Directeurs et Chefs de services provinciaux,
Les Chefs de Projets et Responsables d'ONG,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec une réelle satisfaction et un grand espoir que je procède à la clôture de vos travaux autour de la problématique de l'approvisionnement des population rurales du sahel en eau potable.

Le sujet débattu est d'importance capitale et d'actualité, car la pénurie d'eau saine provoque chaque jour la mort de personnes dans les couches les plus fragilisées des communautés rurales notamment au sein des enfants.

Que de maladies transmises par l'eau compromettent leur croissance et voire même leur existence ? Même au niveau de la couche active de nos populations combien d'adultes sont immobilisés par les maladies transmises par l'eau provoquant ainsi une hémorragie au niveau de l'économie nationale ? L'eau saine est un facteur essentiel à l'amélioration de la santé et de la productivité. Elle fait défaut à près de la moitié de nos communautés villageoises.

Ce qui justifie à mon sens la tenue du présent atelier régional avec la précieuse participation des partenaires de développement. Durant trois jours d'intenses activités, vous avez échangé sur vos expériences, confronté vos points de vue afin de trouver les solutions idoines à ce problème crucial de l'approvisionnement en eau potable et plus spécifiquement de la pérennisation des infrastructures.

Au nombre des approches de solutions, votre option s'est portée sur :

- la participation communautaire pour la prise en charge des coûts récurrents des ouvrages hydrauliques,
- la formation, l'information et l'éducation sanitaire des principaux acteurs et bénéficiaires.
- l'organisation de la communauté dans l'optique d'une prise en charge totale de la gestion du point d'eau.

Il m'est agréable de constater que malgré le temps relativement court qui vous a été accordé, vous avez pu vous investir sans compter dans l'analyse objective de l'essentiel des interrogations liées à la pérennisation des ouvrages hydrauliques.

Je voudrais vous réitérer ma satisfaction pour les résultats forts pertinents auxquels vous avez abouti. Je puis vous assurer du soutien effectif de l'Administration pour la réalisation des objectifs visés.

Je saisis cette occasion pour renouveler notre reconnaissance à l'ONG Britannique Save The Children Fund dont l'appui et la disponibilité à oeuvrer pour le bien être de l'enfant ont rendu possible la tenue du présent atelier.

En vous souhaitant bon retour dans vos foyers respectifs et plein succès dans la mise en oeuvre des conclusions de vos travaux, je déclare clôt l'atelier régional sur le DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE MAINTENANCE DES POMPES MANUELLES AU SAHEL.

Je Vous remercie !

ANNEXE 3**SAVE THE CHILDREN FUND UK : PRÉSENTATION ET PHILOSOPHIE D'INTERVENTION.****L'institution Save the Children : Qu'est-ce que c'est ?**

Alliance

**membres au Burkina
SCF/UK, FDC, AEC, SC- PB**

En fait il y a plusieurs Save the Children unies dans une alliance internationale, dont quatre organismes qui se trouvent au Burkina Faso. Ce sont :

Save the Children Fund (SCF/UK) de la Grande-Bretagne ou du Royaume-Uni,

la Fondation pour le Développement Communautaire (FDC) des Etats-Unis,

l'Aide à l'Enfance Canada (AEC),

et Save the Children des Pays-Bas (SC-PB) mieux connue sous le nom SRK.

Date de création et fondatrice de SCF/UK

SCF/UK est née en 1919. **Eglantyne JEBB** en est la mère fondatrice. Elle était scandalisée par la souffrance des enfants qui mouraient de faim en Europe de l'est à la fin de la première guerre mondiale. En 1923 elle réclame certains droits pour les enfants et c'est encore elle qui écrit la première Déclaration de Droits de l'Enfant. La Convention relative aux droits de l'enfant adoptée par les Nations-Unies en 1989 et qui est aujourd'hui ratifiée par plus de 180 Etats, est le couronnement de l'engagement de Madame JEBB.

Interventions

Aujourd'hui, SCF intervient dans 50 pays, y compris le Royaume-Uni

dans le soutien de projets dans plusieurs domaines, dont la santé, l'éducation, l'action sociale, la sécurité alimentaire, l'hydraulique villageoise, les handicapés, l'environnement par exemple.

Charte/mandat

Droits de l'Enfant

La Convention relative aux Droits de l'Enfant contient les normes juridiques internationales visant à assurer la protection et le bien-être des enfants. Jusque là c'est la réalisation effective des droits de l'Enfant qui demeure la principale préoccupation dans toutes les actions engagées par notre ONG. Nous nous réjouissons de travailler au Burkina Faso puisque ce pays fait partie des 180 Etats qui ont ratifié la Convention.

Mais pourquoi ça continue jusqu'à nos jours?

Vision: **Un meilleur monde pour les enfants**

C'est la vision de notre fondatrice, Eglantyne Jebb qui continue d'inspirer SCF UK. Elle a lutté contre les causes et les conséquences de la pauvreté. C'est à nous maintenant de poursuivre la lutte pour un meilleur monde pour les enfants

Mission: **S'engager dans la réalisation des droits de l'enfant**

Afin d'atteindre cette vision, SCF UK s'est engagé dans la mission de réaliser les droits de l'enfant

Comment en principe ?

La vision et la mission de SCF UK que nous venons de définir sont larges. La situation des enfants à travers le monde reste extrêmement grave. En effet, le nombre d'enfants menacés par la maladie, les conflits, la pauvreté, l'exploitation et les mauvais traitements ne cesse d'augmenter. Comment alors répondre à cette situation ? Pour nous guider, SCF UK a énoncé des valeurs et principes qui sont les suivants :

Valeurs et principes: nous reconnaissons la valeur spéciale des enfants et de l'enfance

nous croyons à la justice sociale, à la dignité et à l'égalité inhérente à toutes les personnes

nous adhérons à la lutte contre toute forme de discrimination basée sur l'âge, le sexe, la culture, l'ethnicité, la sexualité et le handicap

nous avons un souci de s'attaquer aux causes fondamentales de la pauvreté et de la souffrance ainsi qu'aux besoins immédiats

Bien sur, il y a pas mal d'autres valeurs et principes. Probablement, nous allons les aborder au cours de nos discussions. Voici seulement une dégustation pour vous donner une idée de l'esprit qui guide nos réflexions.

Comment en pratique ?

La vision, la mission et les valeurs et principes n'ont guère changé depuis l'époque de notre fondatrice. Par contre, notre façon de travailler sur le terrain pour atteindre cette vision a évolué un peu.

Comme tant d'autres organismes aujourd'hui, sous la pression des exigences économiques et conscient des changements significatifs dans le monde, SCF vient d'entreprendre une grande revue de ses stratégies et activités.

Résultat : une stratégie global de programme qui définit les principales orientations de l'organisation a été adoptée. Elle sert désormais de guide à toutes les actions devant être menées par SCF. Comment cela influence la pratique de notre projet?

L'approche SCF/UK

En résumé, l'approche de SCF, comme mentionnée par la stratégie globale de programme, est :

- * sauvegarder et concrétiser les droits de l'enfant;
- * s'engager à avoir un impact durable sur la vie des enfants;
- * le besoin d'apprendre de notre expérience pratique et de celle des autres et de prendre positions sur les questions relatives aux enfants

** Droits de l'enfant*

La Convention offre un cadre internationalement reconnu de normes minimales pour garantir le bien-être de l'enfant, en intégrant les droits économiques et sociaux aux droits civils, politiques et culturels. La plus-value qu'elle offre c'est une préoccupation avec la totalité des droits de l'enfant, une focalisation autant sur les forces que sur la dépendance des enfants et l'importance fondamentale de tenir compte du plus grand intérêt des enfants dans toute décision qui les affecte.

Entre autres engagements par rapport aux droits de l'enfant, la SCF travaillera pour la réalisation progressive des droits de l'enfant à travers des programmes d'action concrète, et devra promouvoir la formation de son personnel, ses partenaires et ses sympathisants sur les droits de l'enfant.

** Se focaliser sur l'enfant*

La SCF doit s'assurer qu'elle est en contact direct avec la réalité de la vie des enfants partout où elle travaille. Il faut que toute activité montre clairement le lien qu'il y a entre l'analyse centrée sur l'enfant et le choix d'intervention.

Entre autres engagements par rapport à la focalisation sur l'enfant, la SCF stimulera le développement de méthodologies qui sont sensibles aux questions d'âge et de relation entre les sexes, y compris les indicateurs d'impact qui visent les enfants uniquement; encouragera, dans la mesure du possible, la participation des enfants et des jeunes dans la planification et la gestion des projets.

** Approche de développement*

Les actions que mène SCF visent à apporter des bénéfices durables au profit des enfants. En tant qu'organisation internationale, SCF devrait assumer un rôle de catalyseur, en appuyant les structures et les organisations à même d'apporter des bénéfices durables pour les enfants, sans pour autant se substituer à elles ou empêcher leur épanouissement.

Entre autres engagements par rapport à l'approche de développement la SCF mettra l'accent sur l'appropriation, le renforcement des capacités, la vraie participation communautaire à la conception et à l'exécution des projets; s'engagera directement dans les prestations de service seulement lorsqu'il y a des objectifs stratégiques explicites et limités dans le temps; élaborera des projets qui visent à produire le plus grand impact possible, en établissant l'équilibre entre d'une part une base de projet forte et des activités de recherche et d'autre part un travail d'apprentissage, de communication et de plaidoyer efficace.

** Apprendre de l'expérience*

L'apprentissage de l'expérience d'un projet représente une façon intégrale à partir de laquelle un tel projet peut être mieux conduit et être plus efficace. Il est aussi un instrument puissant pour encourager le changement.

Entre autres engagements par rapport au développement d'une capacité d'apprentissage la SCF accordera une plus grande priorité à l'amélioration des méthodes d'évaluation, de production de rapports et de revues, devra promouvoir l'utilisation de la recherche comme outil clé d'apprentissage de façon systématique et rigoureuse

** Plaidoyer et communication*

Une organisation ayant l'expérience globale de SCF a la responsabilité d'utiliser ce savoir au profit de tous les enfants et non pas seulement ceux qu'elle touche directement. A tous les niveaux, elle a besoin de rechercher les moyens d'influencer les points de vue et actions de ceux dont les décisions affectent la vie des enfants.

Entre autres engagements par rapport au plaidoyer et à la communication SCF s'assurera qu'elle utilise son expérience comparative dans plusieurs pays, à chaque étape du développement, pour démontrer les points communs de la situation des enfants dans le monde; et attachera de l'importance à engager un dialogue avec les décideurs sur la politique et la pratique sur des questions d'intérêt mutuel.

QU'EST-CE QUE SCF/UK APPORTE AUX ENFANTS AU BURKINA ?

J'ai essayé de vous donner les principales préoccupations et attentes actuelles de SCF, celles qui influencent ce que nous pouvons offrir comme appui dans le cadre de la stratégie globale de programme.

Alors, vous êtes conviés à vous atteler à une tâche précise, à savoir revoir avec notre organisation les moyens et les outils pouvant permettre au projet hydraulique d'atteindre les attentes définies dans la stratégie globale de programme de SCF, mais également, celles des partenaires et des populations cibles du projet.

Qu'est-ce que la SCF concrètement apporte ou peut apporter aux enfants du sahel à travers la réalisation du projet hydraulique villageoise ?

C'est à quoi va s'atteler à présent mon collègue Tom SKITT, coordonnateur du projet hydraulique.

ANNEXE 4

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE L'EAU

BURKINA FASO

LA PATRIE OU LA MORT, NOUS VAINCRONS !

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE
DE L'HYDRAULIQUE

DIRECTION REGIONALE DE
L'HYDRAULIQUE DU SAHEL

COMMUNICATION A L'ATELIER SUR LE SYSTEME DE MAINTENANCE AU SAHEL

**POLITIQUE NATIONALE EN
HYDRAULIQUE VILLAGEOISE**

Mars 1997

N'ZOMBIE Zounoubaté

I. INTRODUCTION

Deux grandes périodes ont essentiellement sous-tendu jusque là, la politique nationale en matière d'hydraulique villageoise.

- La période 1970-1980 : elle correspond par excellence aux années de grande réchecesse qu'a connu le pays. L'objectif principal d'apporter les éléments de réponse à cette situation de crise et d'urgence s'est traduite par :

- * l'élaboration d'une politique nationale en Mars 1976 ;
- * la réalisation des points d'eau destinés à l'alimentation en eau des hommes et du cheptel ;
- * la gratuité de l'eau ;
- * la maintenance centralisée des équipements assurée par les services publics ;
- * la floraison des ONG et services intervenant dans le secteur de l'hydraulique villageoise.

- La période 1980 à nos jours, marquée par la DIEPA (1981-1990), le PAS et la relecture de la politique nationale de l'eau. Prenant en compte la dimension "maintenance des équipements" et la "notion de potabilité de l'eau, assainissement et hygiène du milieu".

II. POLITIQUE NATIONALE DE L'EAU

2.1 : Les objectifs globaux

La politique nationale de l'eau vise essentiellement deux objectifs :

- Contribuer à un développement durable des conditions matérielles et sanitaires des populations en apportant des solutions appropriées aux problèmes hydrauliques ;
- Contribuer à la protection et à la restauration de l'environnement en luttant contre l'action agressive et la pollution de l'eau.

2.2 : Les priorités de la politique nationale de l'eau

La politique nationale de l'eau s'appuie sur une meilleure connaissance des ressources en eau dont l'exploitation tient compte des priorités suivantes :

- * Destiner l'eau à la boisson et aux besoins domestiques afin que chaque burkinabè puisse voir sa santé et son niveau de vie s'améliorer pour lui permettre de participer au mieux au développement de son pays.
- * La deuxième phase sera réservée aux activités productives liées à l'eau qui apportent une valeur ajoutée significative à l'économie nationale, l'agriculture, l'élevage, l'énergie, la pêche, l'industrie etc ...

2.3 Les principes directeurs de la politique nationale de l'eau

La mise en oeuvre de la politique de l'eau s'inspirera des principes suivants :

- le traitement équitable des usagers,
- le développement harmonieux des régions,
- le respect des normes d'utilisation des eaux,
- la responsabilisation des usagers,
- la coopération inter-régionale et internationale.

2.4 Cadre institutionnel

La définition et l'application de la politique nationale de l'eau incombe au Ministère de l'Environnement et de l'Eau.

La mise en oeuvre de cette politique se développe à travers les sous-secteurs suivants :

- l'hydraulique urbaine et semi-urbaine,
- l'hydraulique villageoise,
- l'hydraulique pastorale,
- l'hydraulique agricole,
- la gestion et la protection des ressources en eau.

III. PROGRAMMES D'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE

La planification en hydraulique villageoise s'effectue dans la perspective d'atteindre les objectifs définis dans le cadre de la DIEPA et de la politique nationale de l'eau à savoir :

- 101/j/hbt en 1985
- 201/j/hbt en 1997.

Les projets sont programmés en tenant compte de :

- la population recensée
- le nombre de points permanents existants
- le nombre de points d'eau non permanents à recenser
- le critère de distance.

L'exécution des programmes d'hydraulique comportent quatre phases qui sont :

- animation / formation (information, sensibilisation)
- études d'implantation (détermination des sites favorables)
- exécution de l'ouvrage (régie ou entreprise)
- fourniture et pose des pompes (artisans formés par le fournisseur).

IV. SYSTEME DE MAINTENANCE DES POMPES MANUELLES

4.1 Historique

Dans les premiers programmes d'hydraulique des années 1970, la maintenance des équipements était assurée par les services publics. Mais au fur et à mesure de l'augmentation du parc de pompes, l'Etat n'a pas les moyens de les entretenir correctement. Ainsi, à partir de 1981,

les vastes programmes d'hydrauliques ont introduit l'animation pour une meilleure responsabilisation des bénéficiaires et la prise en charge des ouvrages. Cela n'est traduit par la formation de comité de points d'eau, la formation d'artisans réparateurs et la mise en place des réseaux de pièces détachées de pompes par les fournisseurs.

4.2 Situation actuelle

L'objectif recherché au départ était de :

- responsabiliser le village pour l'entretien du point d'eau ;
- minimiser les risques d'arrêt de fourniture d'eau en cas de panne - limiter les charges de l'Etat ou des collectivités secondaires;
- mettre sur pied un système réaliste qui utilise mieux les structures et potentialités existantes de toute nature.

Les schémas pour l'organisation de la maintenance des points d'eau mis en place pour les pompes à motricité humaine reposent sur les principes suivants :

- comité de points d'eau
- artisans réparateurs
- réseau de pièces détachées.

4.2.1 Comité de point d'eau

C'est un groupe de 5 à 8 personnes choisies par le village pour gérer et entretenir l'ouvrage. Il est chargé de la collecte des fonds en cas de panne pour payer les frais de réparation. Il est formé sur les règles simples de la comptabilité et de la gestion, et à l'éducation sanitaire. Il assure l'entretien courant (graissage) de la pompe.

4.2.2. Artisans réparateurs

Ce sont des personnes choisies soit par les bénéficiaires, soit par le fournisseur, qui ont subi une formation et ont été dotés d'outils pour diagnostiquer les pannes et réparer les pompes. Ils ont une zone d'intervention définie en tenant compte de la distance à parcourir mais peuvent être sollicités par les villages d'une autre zone.

4.2.3 Réseau de pièces détachées

C'est l'ensemble des dépôts ouverts par le fournisseur pour rapprocher les pièces des utilisateurs des pompes. En général, l'ensemble du réseau mis en place par les fournisseurs ne sont pas fonctionnels au bout de trois à quatre ans, après la fin du projet. Ce qui explique l'abandon de certaines pompes.

Le système de maintenance, basé sur la trilogie CPE-AR- fournisseurs fonctionne tant bien que mal avec un taux de fonctionnalité moyen de 75 %.

4.3. Difficultés rencontrées.

Elles sont entre autres :

- La diversité des types de pompes, qui impose une gamme étendue de pièces de rechange. On dénombre 39 marques de pompes installées sur le territoire national selon l'inventaire de Décembre 1993 ;
- Le manque de moyens de déplacement et le peu d'importance du marché d'entretien, n'incitent pas les artisans ruraux à se consacrer à la réparation des pompes ;
- La spéculation sur les pièces de rechange : les responsables villageois n'ont pas une idée juste du prix de vente ;
- La faible capacité financière des villages et les difficultés de gestion et de trésorerie ;
- Le manque d'informations des CPE sur le réseau d'artisans réparateurs et le système de distribution des dépôts de pièces détachées et parfois le mauvais approvisionnement de ces dépôts en pièces de rechange.

4.4. Causes de problèmes existants

a) au niveau des fournisseurs de pompes

- Les marchés prévoient que les fournisseurs mettent en place un réseau de distribution des pièces détachées dans les zones touchées par le projet. Cette obligation impose aux fournisseurs une immobilisation prolongée et non rentable de stocks ;
- La période de garantie est souvent responsable d'une démobilitation à la fois de l'artisan et des CPE qui n'ont pas à intervenir pendant un an en général ;
- Les relations entre l'artisan formé par le fournisseur, le CPE et les autorités provinciales ne sont pas clairement définies.

b) au niveau de l'Administration

- Le manque de cohérence dans les actions ;
- Les problèmes de maintenance observés sont dus en partie au temps trop court imparti à l'animation avant et après l'exécution du forage. De plus, l'absence d'animation post-projet ne permet pas d'évaluer les CPE et de parfaire le fonctionnement de ceux-ci par un certain temps d'activités ;

- La quasi-absence de coordination entre l'animation et la fourniture des équipements dans un grand nombre de projets au moment de la formation des artisans réparateurs est aussi préjudiciable à la responsabilisation des artisans ;
- Les raisons du mauvais état de nombreux points d'eau sont également à chercher parfois dans une mauvaise définition initiale des points d'eau et de leurs équipements (mauvaise conception du captage, installation tardive du moyen d'exhaure, surdimensionnement fréquent des pompes) ;
- Le mauvais équipement des forages, les forages équipés à des débits très faibles augmentent le taux de panne ;
- L'éloignement des forages des utilisateurs, les profondeurs d'installation excessives, les forages "parachutés" pèsent négativement sur le taux de fonctionnalité ;
- Le manque de concertation régulière des différents partenaires au cours de l'exécution ;
- Le manque d'informations et/ou la non-implication effective des autorités provinciales.

c) Au niveau des bénéficiaires

- Le manque d'informations des CPE sur la tarification des pièces détachées, la localisation des stocks, la connaissance des artisans de leur zone ;
- Le manque de relation soutenue entre bénéficiaires et artisans réparateurs ;
- L'absence de structures d'épargne-crédit ;
- La faible implication des femmes dans le CPE ; leur rôle se limite généralement à la propreté autour du point d'eau ;
- Le manque de formation aux activités productives incidentes et la formation à l'intérêt et aux contraintes du point d'eau moderne.

4.5 Perspectives sur l'évolution de la maintenance

Conscientes que le système mis en place peut être amélioré, les autorités du Ministère en charge du département de l'eau organisent :

- un séminaire sur la viabilité des systèmes de maintenance en hydraulique villageoise a été organisé du 14 au 17 Mars 1995 dont une des recommandations a été la limitation des marques de pompes qui sont actuellement de six sur toute l'étendue du territoire.
- Du 06 au 08 Novembre 1996, fut organisé un atelier de réflexion sur une harmonisation des différentes stratégies et approches en animation avec l'ensemble de ses projets dont on peut retenir les deux recommandations suivantes :

1) Pour la réussite de l'animation

* Tendre vers la réalisation de l'hydraulique de quartier tout en tenant compte du problème de l'unité des populations et de la disponibilité quantitative de l'eau par nombre d'habitants ;

* Indiquer clairement dès la phase de formulation des projets d'hydraulique, le rôle de l'animation ;

* Créer au sein des Directions Régionales de l'Hydraulique une cellule permanente pour le suivi des activités initiées.

2) Au niveau du suivi-évaluation des P.H.V

* Impliquer les DRH dans le post programme ;

* Prendre en compte le suivi-évaluation dès la phase de formulation des projets HV ;

* Avoir un bon suivi interne pour éviter et corriger les écarts constatés avant les évaluations externes ;

* Exiger les restitutions des résultats des évaluations externes, avant le départ des évaluateurs en vue de limiter les risques d'une mauvaise interprétation ;

* Exerçer un contrôle sur les rapports d'évaluation avant leur transmission aux partenaires au développement.

- Une étude pour la définition et la mise en place d'un nouveau système d'exploitation et de maintenance des équipements hydrauliques d'exhaure en milieu rural et semi-urbain associant les opérateurs privés est en cours par le groupement de bureaux BURGEAP/SEMIS.

A cet effet un concours d'idées été lancé et un séminaire est prévu après la remise du rapport. Une zone pilote sera choisie pour expérimenter le système retenu qui pourrait être étendu à tout le pays.

V. CONCLUSION GENERALE

La politique d'hydraulique villageoise du Burkina Faso est caractérisée par une volonté politique :

- d'assurer un approvisionnement correct en eau des populations rurales pour améliorer leurs conditions matérielles et sanitaires, et leur permettre de mieux participer au développement socio-économique du pays ;
- d'assurer la pérennité des points d'eau en faisant participer activement la population à toutes les phases de planification, de programmation, d'animation, d'implantation, d'exécution des ouvrages et d'installation des pompes ;
- de diminuer les charges récurrentes au niveau de l'Etat par une prise en charge par les populations rurales de la gestion et de l'entretien de points d'eau ;
- de décentraliser les services techniques pour un meilleur contrôle et suivi du système d'entretien des points d'eau et d'approvisionnement en pièces détachées des pompes à motricité humaine ;

Mais cette volonté politique, si elle n'est pas soutenue sur le terrain par une harmonisation des actions pour dans le domaine de l'Hydraulique Villageoise, risque de rester un voeu pieux. C'est pourquoi nous pensons que de telles concertations sont les bienvenues pour faire comprendre la nécessité d'harmoniser les actions pour viabiliser les ouvrages que nous réalisons au bénéfice des populations laborieuses.

ANNEXE 5

***LE SYSTEME DE MAINTENANCE
DES POMPES MANUELLES
AU SAHEL***

(Document de base pour l'atelier à Dori 19-21 Mars 1997)

Par Tom Skitt
Coordonnateur du projet d'Hydraulique
Villageoise,
Save The Children (UK)
Burkina Faso

SCF (UK) est une ONG britannique qui travaille dans 26 pays d'Afrique. Son but est d'améliorer les conditions de vie des enfants et de leur famille et de faire des droits des enfants une réalité. Les volets d'intervention les plus importants sont la santé, l'action sociale, l'éducation et l'eau.

LE SYSTEME DE MAINTENANCE DES POMPES MANUELLES AU SAHEL

1. INTRODUCTION

Malgré l'investissement en Afrique dans les nouveaux ouvrages d'hydraulique, le nombre des personnes n'ayant pas accès à l'eau potable ne cesse de s'accroître. Il n'y pas assez de nouveaux projets pour satisfaire les besoins croissantes de la population. En même temps le niveau de l'utilisation des ressources d'eau devient plus intense et accentue les manques. Par conséquent l'importance de la gestion des points d'eau a augmenté particulièrement au niveau rurale où, de plus en plus, les communautés sont emmenées à prendre en charge cette responsabilité. Cela présente un défi pour tout les intervenants dans le secteur.

L'objectif du projet de SCF est le renforcement du système de maintenance des pompes manuelles dans la region sahélienne et de le rendre plus perennisable. SCF a choisi ce rôle car elle a constaté que par la protection des ouvrages existant elle peut donner plus d'impact que de construire les nouveaux ouvrages. La particularité des ONG se trouve bien plus dans leur rôle de facilitateur du développement que dans la prestation de services. Par ce rôle de facilitateur, l'ONG peut encourager le développement des potentialités et capacités au niveau communautaire et à d'autres niveaux. Un aspect important du projet donc est le renforcement des capacités au niveau du village, des artisans, du secteur privé et du secteur public qui répondent au problème de la maintenance.

2. HISTORIQUE DU PROJET

Le Sahel, région la plus au Nord et la plus sèche du Burkina Faso, a une superficie d'environ 40 000 km². Il couvre quatre provinces, l'Oudalan, le Séno, le Yaga et le Soum. On y compte environ 700 000 habitants ce qui donne pour cette vaste terre, une densité de 15 habitants au km² (la moyenne nationale est de 36 habitants au km²). La plupart des gens sont semi-nomades et vivent de l'élevage, surtout à l'extrême nord où la mauvaise pluviométrie (moyenne 300mm) rend l'agriculture très aléatoire.

C'est en 1988, en réponse à une demande de l'Oudalan et du Séno, que la SCF a initié un projet visant à renforcer le système d'entretien des pompes manuelles à long terme sur la base de la politique du Ministère de l'Eau publiée en 1986. Selon cette politique, les communautés doivent être impliquées dans le fonctionnement et l'entretien des points d'eau. Les objectifs étaient les suivants :

- améliorer les compétences des artisans réparateurs (ARPs),
- améliorer la fonctionnalité des comités de points d'eau,
- renforcer le réseau de distribution des pièces de rechange,
- collaborer avec les organismes nationaux afin de créer un cadre institutionnel dans la région, chargé de coordonner le programme d'entretien à long terme.

Les points clés récents du projet sont les suivant :

- Novembre 1994 - SCF et la DRH ont signé une protocole de collaboration
 Janvier 1995 - SCF a commencé de soutenir le système de maintenance au Soum
 Mars 1996 - SCF a collaboré avec la DRH et UNICEF dans la rehabilitation de 45 pompes dans l'Oudalan et au Soum. Cette phase du projet prend fin en Avril 1997.
 Avril 1996 - SCF a fait une demande pour un co-financement à l' Union Européenne pour continuer le projet jusqu'à l'année 2000.

3. L'ETAT DES POMPES AU SAHEL

Inventaires recents des points d'eau faits par le Ministère de l'Environnement et de l'Eau.

3.1 Taux de fonctionnalité des pompes dans la région du Sahel (l'inventaire National 1993)

	<u>TOTAL DES POMPE</u>	<u>Total Fonctionnel</u>	<u>MARQUE DE POMPES</u>		
			<u>ABI/DIACFA</u>	<u>INDIA MK II</u>	<u>AUTRES</u>
Soum	248	131(53%)	196	25	27
Séno/Yaga	688	510(74%)	172	390	26
Oudalan	196	122(62%)	101	74	21
TOTAL	1132	763(67%)	569	489	74

3.2 Taux de fonctionnalité des pompes dans la région du Sahel (l'inventaire National 1996)

	<u>TOTAL DES POMPES</u>	<u>Total Fonctionnel</u>	<u>MARQUES DE POMPES*</u>		
			<u>ABI/DIACFA</u>	<u>INDIA MK II</u>	<u>Autres</u>
Soum	461	324(70%)	406*	25*	30*
Séno/Yaga	830#	688(79%)	410*	390*	30*
Oudalan	360	237(66%)	260*	75*	25*
TOTAL	1651	1219(74%)	1076*	490*	85*

(# 150 pompes étaient installées après l'inventaire (Juin 1996) donc à la fin de 1996 il y avait environ 1800 forages dans la région et 980 au Séno/Yaga.)

(*estimatifs)

3.3 Taux de fonctionnalité des pompes au niveau nationale (l'inventaire National 1996)

Region	Nombre des Pompes	Taux de Fonctionnalité
Sahel	1650	74%
Centre-nord	1248	85%
Centre-ouest	1601	80%
Boucle de Mouhoun	958	72%
Est	1762	80%
Centre-est	986	60%
Centre	6441	75%
Nord	1195	69%
TOTAL	15841	75%

Pendant les périodes de Juillet 1994 à Juin 1995 et de Juillet 1995 à Juin 1996, environ 710 pompes et 800 pompes ont été réparées respectivement, ce qui représente 42% et 50% du nombre total des pompes. Les pannes sont plus fréquentes dans la saison sèche. Un total de 560 pompes a été installé pendant ces trois dernières années. dans le cadre d'un projet appuyé par la Caisse Française de Développement, et on s'attend à une augmentation du nombre des réparations au fur et à mesure que ces nouvelles pompes tomberont en panne.

Le nombre de réparations des pompes et le nombre de pannes pris ensemble constituent, à coup sûr (voir l'inventaire des points d'eau), un bon indicateur de la réussite du système de maintenance. Il est envisagé d'augmenter le taux de pompes fonctionnels jusqu'à 80% (Séno/Yaga), 75% (Soum), et 75% (Oudalan) pendant la prochaine phase du projet.

4. EXPERIENCE DU PROJET

4.1 Soutien aux artisans réparateurs (ARPs)

4.1.1 Développement du réseau des ARPs - en 1988 il y avait 20 équipes d'ARPs dans les trois provinces. Ceux-ci ont été formés grâce au financement des bailleurs mais la plupart sur un seul type de pompe. SCF a recyclé tous les ARs désireux de continuer les réparations sur toutes les pompes dans leur zone. En outre 10 nouvelles équipes (choisi par les communautés) étaient formées pour assurer une bonne couverture. Présentement il y a 37 équipes et cette année il est prévu d'assurer la formation de tous les apprentis. Chaque équipe est responsable d'une zone avec 30 à 60 pompes.

SCF avec la DRH sont en train de faire une évaluation des ARPs afin d'établir un niveau de métier et d'identifier les besoins en recyclage.

Les ARPs ont fixé le taux de réparation payable par les communautés. On estime qu'en moyenne une équipe répare 20 à 40 pompes par an, à raison de 11,000 FCFA par pompe. Chaque équipe peut gagner 220,000 CFA à 440,000 CFA par an.

La plupart des équipes ont reçu des outils de bonne qualité afin d'assurer les meilleures réparations possible. Un contrat est signé entre les artisans, la DRH et la SCF avec les clauses suivantes:

- les ARPs contribuent pour 20% de la valeur des outils.
- les ARPs s'engagent à remplacer les outils usés.
- les outils doivent être utilisés seulement pour la réparation des pompes et dans une zone géographique spécifique.
- en cas de non-respect du contrat ou de travail inadéquat, le contrat peut être résilié et les outils repris par la DRH.

Mais il n'est pas garanti que les artisans puissent remplacer les outils. Leur coût total s'élevant à 700,000 FCFA. Comme le travail de réparation des pompes n'est que partiel, le projet encourage les artisans à diversifier leurs activités rémunératrices.

Il y a aussi un encouragement pour la valorisation du travail des ARPs par le développement des associations des ARPs et leur alphabétisation. Mais jusqu'à maintenant les associations ne sont pas assez développées.

La difficulté de déplacement constitue une contrainte pour les ARPs.

4.1.2 L'équipe mobile - une équipe mobile d'urgence a été créée en 1988 pour appuyer les ARPs, valoriser leurs compétences et les aider dans les réparations difficiles. Pendant les 18 mois passés, elle est intervenue en tout dans 62 pannes sérieuses dont 8 interventions n'ont pas été couronnées de succès (les pannes sérieuses surviennent essentiellement lorsque le tuyau de la pompe tombe dans le forage). La majorité des pannes, 29, ont eu lieu dans le Soum.

SCF a trouvé l'équipe mobile très utile pour le suivi et l'appui qu'elle fournit. Mais à ce moment le service est gratuit et il n'est pas garanti que les structures en place puissent assurer la relève quand la SCF se retirera. Il est envisagé de transférer la responsabilité progressivement aux associations des ARPs pour les pannes qui ne sont pas très difficiles et le secteur privé pour les pannes qui dépassent leurs compétences.

4.2 L'appui à la Direction Regionale de l'Hydraulique (DRH)

La DRH est le premier responsable pour la coordination de la gestion et du développement des sources d'eau dans la région. Par conséquent la DRH en tant qu'autorité technique a un rôle important à jouer dans le contexte du système de maintenance.

SCF a travaillé avec la DRH pour développer son rôle dans ce contexte principalement à travers:

- le suivi des ARP,
- le développement des systèmes de collecte des données et leur analyse,
- la coordination de la réhabilitation des forages,
- le suivi du réseau des pièces détachées (y compris le stock de sécurité),
- la coordination entre les différents partenaires oeuvrant dans le secteur hydraulique.

SCF et la DRH ont signé un protocole en 1994 pour le projet axé sur le fonctionnement du stock de sécurité des pièces détachées qui est présentement gérée par la DRH. Les deux Institutions sont en train d'élaborer un nouveau protocole en vue de développer davantage la collaboration.

Mais un travail complémentaire doit être fait en vue de tenir compte de la possibilité de financement par la Union Européenne du nouveau projet.

Qu'elle sera que le rôle de la DRH dans l'avenir à travers le système de maintenance prenant en compte les limites financières et en ressources humaines? Qu'est-ce que SCF peut faire pendant la vie du projet pour soutenir la DRH, tout en assurant la perrénit du projet ?

4.3 Renforcement de la gestion communautaire

Au cours des sorties pour des réparations, l'équipe mobile a saisi l'occasion de s'informer sur les différents problèmes communautaires. Elle a constaté que:

- * généralement la gestion des points d'eau et la participation des femmes sont faibles,
- * il y a une méconnaissance du fonctionnement des pompes et par conséquent un faible entretien quotidien de celles-ci,
- * la collecte des cotisations est souvent un problème,
- * une grande partie des gens ont choisi d'utiliser l'eau du surface plutôt que l'eau de forage pendant l'hivernage,
- * dans la région, avec une grande proportion de nomades, il y a des problèmes de responsabilisation des utilisateurs et des problèmes de maintenance.

Dans un premier temps, le projet a pris l'option de former des agents (mécaniciens) de pompe villageois, l'estimant comme un moyen efficace d'impliquer la communauté et d'améliorer l'organisation de la gestion au niveau villageois. 500 agents ont été formé pendant 3 ans. Une évaluation en 1994 a montré que cette stratégie n'était pas aussi concluante. En effet l'implication et la responsabilisation de la communauté demandent un approche plus compréhensive.

En 1995 un programme de formation était développé sur 3 volets, la gestion du point d'eau (y compris la cotisation), les aspects d'entretien, et les messages d'hygiène. L'accent a été mis sur le choix d'une femme comme trésorière de comité afin d'encourager une meilleure gestion des fonds collectés pour la réparation et la maintenance des pompes et, de manière générale, la participation des femmes.

Pendant la première phase du projet de réhabilitation SCF a développé une approche plus élaborée, afin de s'assurer de la participation des communautés dans le projet selon les étapes suivantes:

- * une rencontre avec toute la population afin de discuter des questions importantes relatives à la gestion des points d'eau,
- * une rencontre avec les hommes afin d'échanger sur l'organisation de la gestion des points d'eau avec une discussion participative sur les maladies d'eau et sur l'hygiène,
- * une rencontre séparée avec les femmes visant à encourager leur plus grande participation. Une discussion participative a également eu lieu sur les maladies d'eau et sur l'hygiène,

- * une rencontre avec les deux groupes ensemble pour choisir les responsables de la gestion des points d'eau et résoudre tout conflit entre les deux groupes avec une forte encouragement des points de vue des femmes,
- * une formation de l'agent de pompe, du trésorier, du secrétaire, du président de comité de point d'eau,
- * une enquête auprès des enfants pour savoir leur participation dans la gestion des points d'eau et évaluer l'impact du projet sur les enfants.

Cette approche était bien reçue par les communautés mais cela demande 3 jours par village. Une évaluation de la formation a montré qu'il est important de faire un suivi régulièrement. SCF veut continuer le travail avec les communautés mais la question de suivi se pose. Quelle type de formation est plus appropriée et comment on peut assurer un suivi efficace?

4.4 Pièces de rechange

Un des obstacles principaux qui empêche le bon fonctionnement du mécanisme d'entretien est la non-disponibilité des pièces de rechange. Cependant les communautés et les autorités ont souvent peu de contrôle sur cet aspect pour les raisons suivantes:

- * l'approvisionnement est souvent contrôlé par un ou deux fournisseurs, une grande partie des pièces sont importées, et il y a souvent une rupture de stock,
- * il existe un intérêt marginal qui se manifeste pour la distribution de pièces de rechange par les fournisseurs. La commercialisation des pièces de rechange ne se fait pas sur un plan purement commercial étant donné que le taux de bénéfice pour les détaillants est maintenu à un bas niveau afin d'inciter les villageois à faire réparer leur pompes,
- * la qualité des pièces est souvent variable,
- * le réseau des dépôts des pièces est trop petit.

Les acquis du projet dans ce volet ont été limités. Le stock de sécurité a joué son rôle et évité une rupture totale des pièces pendant une période quand il n'y a pas eu un point de vente de pièces de rechange India MK II. (Récemment un nouveau dépôt a été mis en place à Dori par APICOMA). L'association des ARPs au Soum a également pris la responsabilité de vendre des pièces India. La situation en Oudalan est faible bien qu'un dépôt semblable, sous le contrôle de l'association des réparateurs de pompes, s'ouvrira bientôt à Gorom Gorom. Des négociations ont été menées avec un groupement de femmes en vue de stocker certaines pièces dans l'une des zones les plus isolées de l'Oudalan (Tin akoff) mais le stock n'est encore pas en place.

Néanmoins il y a souvent les ruptures de stock, même le stock de sécurité, et il y a les villageois qui sont loin d'un dépôt. Comment dans ces conditions, peut-on assurer une meilleure disponibilité des pièces?

4.5 Remplacement et le réhabilitation des pompes

Le remplacement des vieilles pompes et les pompes d'une marque non adaptée est un aspect important du système de maintenance, car les pannes deviennent plus fréquentes à la longue. Il est important de prévoir ce remplacement et d'élaborer de meilleures méthodes d'intervention dans la réhabilitation des points d'eau.

Un accord a été signé en Mai 1996 avec l'UNICEF en vue d'une collaboration entre celle-ci et la DRH pour la réhabilitation de 45 pompes dans le Soum et dans l'Oudalan (y compris les aménagements). Le projet a été exécuté à un peu plus de la moitié et 31 points d'eau ont été réhabilités, fournissant ainsi de l'eau à une population estimée à 12 400 personnes (à raison de 400 personnes par forage). La fin de ce projet est prévue pour Avril. Des informations complémentaires furent collectées sur l'organisation et la composition des communautés afin de développer une plus grande compréhension de la gestion et de l'utilisation de l'eau.

Pendant le projet une contribution de CFA 25,000 était demandée aux villageois en plus d'une assistance en main d'oeuvre. Une partie des pièces est remplacée. Le coût pour chaque réhabilitation était environ CFA 1,000,000. Il y a quelques centaines des pompes qui ont plus de dix ans. Comment peut-on assurer la perennité des réhabilitations ? Peut-on demander une plus grande contribution des communautés ?

4.6 Développer les liens entre les autres organisations de développement et le système de maintenance

Le disponibilité de l'eau est une préoccupation pour plusieurs intervenants dans le Sahel. Pendant le projet il y a eu quelques contacts informels avec les partenaires. SCF souhaiterait voir les autres partenaires s'impliquer plus formellement dans le projet de maintenance en mettant en place un comité de suivi.

Est-ce que il y a un besoin de se concerter de plus en plus sur les questions de disponibilité de l'eau? A quel niveau ? Au niveau de suivi des comités de point d'eau ?

4.7 Participer au processus d'élaboration d'une politique de développement du secteur

SCF a eu des contacts réguliers avec le service du Ministère de l'Eau chargé de l'appui technique aux autorités régionales de l'hydraulique et a participé à quelques ateliers au niveau national sur les projets d'Hydraulique Villageoise.

Avec la nouvelle orientation du projet il est prévu d'accentuer les éléments d'apprentissage et de recherche et dans ce cas il y aura les possibilités dans l'avenir de participer plus fortement dans les débats sur le développement de la politique dans le secteur.

Les activités entreprises dans le cadre du projet de réhabilitation ont eu pour conséquence le report de plusieurs autres activités:

- recherche de l'amélioration de la disponibilité des pièces de rechange
- recherche sur le statut des réparateurs de pompes en vue de trouver les moyens de renforcer leurs compétences et leurs métiers.

Quelles sont les éléments dans le système de maintenance au Sahel qu'on peut apporter au débats sur le développement d'une politique nationale ?

5. CONCLUSION

SCF a une certaine expérience dans le Sahel. Elle projette de continuer le travail sur le système de maintenance des pompes pendant les trois prochaines années.

Présentement il y a un processus interne de re-examen de son programme d'intervention dans les pays bénéficiaires. La préoccupation essentielle est d'arriver à centrer davantage les interventions sur l'enfant tout en demeurant dans un processus de développement. Cette vision exclut alors que dans les pays de programme, SCF se substitue à ses partenaires, alors qu'elle doit intervenir en tant que catalyseur dans le processus et la dynamique de recherche du mieux être des enfants. En outre, une autre considération actuelle des projets de SCF est l'importance dorénavant accordée à la participation et à l'implication à tous les niveaux de tous les partenaires bénéficiaires directs ou indirects des projets, l'apprentissage des leçons d'expérience et les bénéfices que tirent les enfants des projets.

SCF espère que les changements de stratégie enrichiront le projet et continueront surtout à une meilleure focalisation et visibilité de ses actions. C'est un enjeu, et SCF espère que le présent atelier contribuera à l'émergence de réponses appropriées.

SCF - 17/3/97